



PRÉSENCE D'ACCOMPAGNANTS EN AMBULATOIRE

Nom, prénom du patient :

Blank box for patient name and first name.

Conformément aux **Recommandations de la Haute Autorité de Santé** de Mai 2013, nous vous rappelons que :

CONDUCTEUR

1. Vous devez être accompagné(e) pour votre retour à domicile.

Nom de l'accompagnant (conducteur) :

N° téléphone :

PRÉSENCE A DOMICILE

2. Vous devez être accompagné(e), dès votre retour à domicile, ainsi que la première nuit suivant votre intervention ou votre examen.

Nom de l'accompagnant :

ENFANTS DE MOINS DE 6 ANS

Conformément aux recommandations de la Société Française d'Anesthésie et Réanimation de 2012, nous vous rappelons que :

3. Les enfants de moins de 6 ans doivent être accompagnés de 2 personnes adultes pour leur sortie de l'établissement

Nom de l'accompagnant 1 :

Nom de l'accompagnant 2 :

**N'oubliez pas de prendre vos dispositions à cet effet,
afin d'éviter tous risques d'annulation de votre intervention.**

Date : / /

Signature :



LE SAVIEZ-VOUS

VOUS ALLEZ BÉNÉFICIER D'UN EXAMEN
OU D'UNE INTERVENTION EN AMBULATOIRE.

VOICI QUELQUES CONSIGNES
POST-OPÉRATOIRE À RESPECTER :

1. Une hospitalisation éventuelle ne peut être exclue.
2. **Prévoyez une personne qui restera auprès de vous la nuit suivant votre anesthésie.**
3. Pour les enfants, il est recommandé que la personne accompagnante ne soit pas celle qui conduit la voiture.
4. **Vous n'êtes pas autorisé(e) à repartir seul(e).**
5. Pendant les 24h suivant l'anesthésie, ne conduisez pas votre véhicule, n'utilisez pas d'appareil potentiellement dangereux et ne prenez pas de décision importante. Votre vigilance peut être abaissée sans que vous vous en rendiez compte.
6. Vous pourrez manger et boire légèrement. Ne prenez pas d'alcool.
7. Ne prenez que les médicaments prescrits.
8. En cas de problème, joignez un médecin en appelant le numéro noté sur le bon de sortie.